

# Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2021/2733(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Données à communiquer par les États membres aux fins de la vérification des émissions de CO2 et de la consommation de carburant des véhicules utilitaires lourds neufs	
Complétant <a href="#">2017/0111(COD)</a>	
Sujet	
3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises	
3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	
3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ENVI</b> <a href="#">Environnement, santé publique et sécurité alimentaire</a>		

Evénements clés			
31/05/2021	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2021)03577</a>	
31/05/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
09/06/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
10/08/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2733(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/06179

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2021)03577</a>	31/05/2021	EC